Géolocalisés.

CERTIFIÉ CONSEILS CITOYENS



PLUS DE CONVIVIALITÉ SQUARE PARANT

« Être conseiller citoyen offre l'opportunité de mieux connaître son quartier », souligne Pascaline Rodet, membre du conseil citoyen Grande Reyssouze. « Avec le groupe aménagement du territoire, nous avons eu l'idée de rendre le square Louis Parant plus agréable et avons interrogé les habitants. Quatre-vingts ont répondu au questionnaire, la majorité souhaitait la création de jeux pour enfants. Après deux ans de travail et un an d'attente des travaux, des structures multijeux.

une zone de pique-nique avec barbecue et un jeu de boules ont été installés début octobre. Seul bémol, les services municipaux ont modifié les emplacements sans nous informer : c'est dommage! » Une seconde tranche de travaux est envisagée avec l'installation d'une fontaine à eau et d'un éclairage sur l'allée principale. Le conseil réfléchit aussi à l'aménagement de la place des Ébaudis, avenue de Marboz.

UNE CHARTE DE L'ARBRE



Le conseil citoyen Centre-Brou-Baudières s'est fortement investi dans un groupe de travail réunissant des habitants, des élus et des techniciens pour rédiger une charte de l'arbre. Anne Estingoy, conseillère citoyenne, indique : « cette charte liste les enjeux liés à l'arbre en ville : aménagement de l'espace urbain, contribution à la santé des habitants, à la qualité de l'air, à la biodiversité. Après un diagnostic, nous avons travaillé sur un plan d'action pour accroître la place de l'arbre. C'est une nécessité vitale dans nos espaces publics, de plus en plus minéraux, où l'on manque de verdure et d'arbres pour faire de l'ombre et réguler la température. Il faut également penser aux habitants qui n'ont pas de jardins ». Les deux premières actions de la charte de l'arbre ont été réalisées ce printemps

par le service Espaces verts de la Ville : la création d'un verger urbain et d'un arboretum dans le parc de la Charité (coût 5500 €).

APAISER LA CIRCULATION

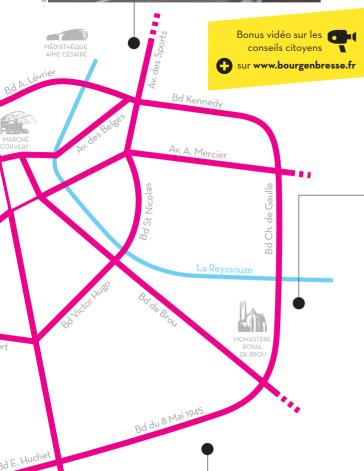
Dans le cadre de la commission aménagement, le conseil citoyen Gare-Peloux-Mail-Citadelle a travaillé sur la sécurisation des traversées piétonnes avenue Pierre Sémard. « À l'issue d'un diagnostic, nous avons relevé plusieurs dysfonctionnements, notamment à la croisée de l'avenue Sémard avec l'avenue Jean Jaurès où le feu tricolore censé protéger le passage piéton était situé en aval de celui-ci et n'assurait pas la sécurité des piétons. Le feu a donc été déplacé », raconte Jean-Louis Journet, membre de la commission. Le conseil citoyen est à l'origine de la mise en place de plots à l'arrêt de bus Sémard-Victoire afin d'éviter aux automobilistes de doubler le bus arrêté et de mettre en danger la traversée des piétons. Cette expérimentation s'étendra à l'arrêt Sémard-Gare que beaucoup d'étudiants utilisent. Autre projet, rendre plus accueillante l'entrée de la ville par le pont de Lyon.





L'AVENUE DE BAD KREUZNACH SÉCURISÉE

Le conseil citoyen Dîmes-Sardières avait constaté que la traversée de l'avenue de Bad Kreuznach était difficile et dangereuse pour les piétons. Mathilde Véron-Goyet, conseillère citoyenne, explique : « l'avenue est une quatre voies d'entrée de ville très rapide : lorsqu'une voiture s'arrête au passage piéton, celles qui arrivent derrière ne stoppent pas forcément. Le conseil citoyen a alerté sur cette traversée, il y a deux ans, en demandant qu'un feu soit installé. Après étude, les services techniques ont opté pour le traçage d'un 2^d passage piéton à hauteur de la gendarmerie avec la création d'un îlot central et l'installation de feux clignotants continus alimentés par des panneaux solaires. Cet aménagement de 22600 € a été financé par le Comité consultatif de programmation des travaux ».



Réfection du chemin des Sources

Daniel Juglair achève son 3° mandat au conseil citoyen Alagnier-Croix-Blanche-Prés de Brou. « Cette mandature, nous avons énormément travaillé sur les déplacements. Des habitants nous ont alertés sur le mauvais état du cheminement piéton des Sources et sur la dangerosité de



son débouché rue du Pré Georges. Un groupe de travail a proposé des aménagements à la Ville : drainage et élargissement du cheminement, réfection du revêtement, élagage de la végétation.

création d'un trottoir rue du Pré Georges et d'un passage protégé rue du Moulin de Brou pour faciliter l'accès au centre commercial. Nos préconisations ont été suivies. Le 19 mai dernier, l'aménagement a été inauguré. Une belle satisfaction. D'autres projets sont à venir : la création et la sécurisation de traversées piétonnes avenue Amédée Mercier, la finalisation de l'aménagement du souterrain de la Croix-Blanche... ».

DES LIVRES EN LIBERTÉ

Depuis juillet, le square des Vennes accueille une cabane à livres.
L'aboutissement d'une action du conseil citoyen Vennes-Bouvent-Charmettes qui souhaitait installer une bibliothèque de rue pour donner à tous un accès libre et gratuit aux livres. La cabane qui a de faux airs de cabine téléphonique anglaise a été installée en lien avec Tremplin et le Réseau de lecture publique de la Ville. « J'espère que chacun trouvera un vrai plaisir à venir

découvrir cette cabane, à fouiller dans les livres et à l'alimenter aussi, explique Ghislaine Sochay, conseillère citoyenne, c'est déjà un grand succès. Le rayon enfant fonctionne particulièrement bien ». Une belle réussite! « Être conseiller citoyen c'est une mission pleine d'empathie et de solidarité, souligne Ghislaine Sochay, on se sent utile et on fait remonter les besoins des habitants du quartier. C'est enrichissant. »

